## 3. GESTION DE LA PAIX ET DES CONFLITS

## Elle offre les compétences suivantes :

- Expliquer les situations problèmes dans les différents secteurs de la société congolaise, qu'elles soient criminalisées ou non, ainsi que les modalités de leur gestion en tenant compte de leur complexité.
- Concevoir un mécanisme de portée nationale, régionale ou internationale susceptible de contribuer à l'instauration d'une paix durable.
- Assurer la gouvernance des institutions nationales, régionales ou internationales publiques ou privées chargées du maintien ou du rétablissement de la paix et de la prévention des conflits.
- Identifier les facteurs de risques de survenance des conflits nationaux ou internationaux et contribuer à leur gestion en prenant en compte les points de vue de différentes parties.